

Trophées de l'Economie Numérique

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Les Trophées de l'Économie Numérique mettent à l'honneur le savoir-faire et les initiatives des entreprises dans le développement des solutions et applications numériques au sein de leur activité. Ce concours souhaite mettre en avant les initiatives locales, valoriser la filière Numérique, favoriser l'intégration du Numérique par le plus grand nombre d'entreprises et contribuer au financement de projets innovants.

Les 6 catégories des Trophées de l'Économie Numérique sont :

- **Territoire, inclusion et citoyenneté**
Récompense une initiative, un projet ou une stratégie en faveur du développement d'un territoire et/ou au service du citoyen, du lien social, de la solidarité... Cette initiative peut utiliser le numérique, agir en soutien du secteur ou correspondre à un nouvel usage, notamment dans l'inclusion numérique.
- **Transition numérique et performance**
Récompense une structure ayant déployé un usage numérique améliorant ou pouvant améliorer la performance, la compétitivité, l'organisation interne d'une entreprise ou d'un secteur d'activité principalement économique. Une attention particulière sera accordée aux organisations ayant été capables de rebondir et de s'adapter au contexte économique actuel.
- **Croissance, rayonnement et potentiel international**
Récompense une entreprise numérique (en tant que solution/effet de levier) dont la croissance, l'innovation, la performance permettent un rayonnement rapide, voire un développement international.
- **Transition écologique et technologies vertes**
Récompense un projet, une innovation numérique, tourné vers les problématiques de la transition écologique.
- **Startup**
Récompense une jeune pousse, un jeune projet, innovant et particulièrement prometteur.
- **Réalité virtuelle et réalité augmentée**
Récompense un projet mettant en valeur l'usage des technologies de réalité virtuelle ou de réalité augmentée dans tous domaines et tous métiers.

— Candidats

Pour être éligible à une des catégories proposées, l'organisation candidate aux Trophées de l'Économie Numérique devra impérativement répondre aux trois critères suivants :

- utiliser ou développer des solutions issues du Numérique,
- avoir son siège social en Occitanie ou avoir une implantation en Occitanie,
- postuler pour une initiative opérationnelle à la date de candidature.

Ce concours est ouvert aux fournisseurs de Numérique, utilisateurs de Numérique, associations, collectivités, groupes d'individus, entreprises du secteur des technologies, ayant au moins un bilan comptable pour les catégories Territoire et Citoyenneté, Transition numérique et performance, Croissance, rayonnement et potentiel international, Transition écologique et technologies vertes.

Pour la catégorie Startup, les candidatures sont ouvertes aux fournisseurs de Numérique, utilisateurs de Numérique, associations, collectivités, groupes d'individus, entreprises du secteur des technologies, dont le projet sera mis en œuvre opérationnellement un an après la date de candidature ou ayant été mis en œuvre opérationnellement un an avant la candidature. De plus, pour cette catégorie, les candidatures sont ouvertes aux structures ayant déposé leurs statuts, maximum 3 ans d'existence et moins de 10 salariés.

— Dotations

Les prix donnent lieu à des dotations matérielles et à des prestations d'accompagnement (conseil, communication presse, ...)

Déposer son dossier

- <https://www.occitanie.cci.fr/evenement/trophees-de-leconomie-numerique-les-candidatures-sont-ouvertes>